

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION de la Vie de La Cité – Accès aux
services publics et ressources internes
Gestion des Assemblées – Elections - Droit de
la personne et de la famille

Affaire suivie par Mme Sue-Ellen LANGLAIS
03 21 69 86 13 / slanqlais@mairie-lens.fr

Réf : SL/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 23 SEPTEMBRE 2022

=====

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022 – 18H00

=====

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 14 septembre 2022.

Etaient présents : MM. ROBERT et HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. DESMARETZ, Mme BOURDON, M. GHEYSSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme VAIRON, MM. DAUBRESSE et REAL, Mme MASSET, M. OUDJANI, Mmes GLEMBA, NION et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes BEDNARSKA et LEROY, MM. CLAVET et BERNA.

Etaient excusés : Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à M. DESOUTTER, Mme LAUWERS ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. PACH ayant donné pouvoir à Mme LEROY, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à M. BERNA et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Patricia BRAET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATIONS
APPROBATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations :

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS
ET RESSOURCES INTERNES

1 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Adoptée)

2 - RETRAIT DES FONCTIONS D'UN ADJOINT AU MAIRE (Adoptée)

3 - ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE (Adoptée)

4 - ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE (Adoptée)

5 - RECENSEMENT DE LA POPULATION - RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS ET DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL (Adoptée)

6 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA VILLE DE COURRIERES DANS LE CADRE DE LA MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE COURRIERES (Adoptée)

7 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT – CREATION D'UNE REDEVANCE ANIMATION (Adoptée)

RAPPORTS D'ACTIVITE 2021 DES DELEGATAIRES DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

8 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT DU CENTRE VILLE ET DE LA GRANDE RESIDENCE – RAPPORT D'ACTIVITE 2021 (Présentée)

9 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AYANT POUR OBJET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE CHALEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LENS – RAPPORT D'ACTIVITE 2021 (Présentée)

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

10 - PERSONNEL – CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Adoptée)

11 - HEURES SUPPLEMENTAIRES – MODALITES D’INDEMNISATION (Adoptée)

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

12 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE – RAPPORT - EXERCICE 2022 (Adoptée)

13 - QUESTIONS ORALES (Aucune)